

#### SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur



03 26 88 25 53 51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

# SE-UNSA Marne Flash infos du 12 novembre 2009

Merci d'afficher la pièce jointe

1/ Grippe A (H1N1): la campagne de vaccination des publics scolaires

2/ Changer de département : suivi et conseils personnalisés du SE-UNSA

3/ ASH : les obligations de service

4/ Périscolaire Reims

5/ Aide personnalisée : où en êtes vous ?

6/ Actu Libertés et Société

7/ AED-AVS

# 1/ Grippe A (H1N1): la campagne de vaccination des publics scolaires

### Écoles primaires : Il n'y a pas de vaccination dans les écoles.

Les parents qui souhaitent faire vacciner leur enfant doivent se présenter avec lui dans le centre de vaccination de leur lieu de résidence qui leur est indiqué avec le bon de vaccination reçu au domicile au nom de chaque enfant. Ils doivent également renseigner la fiche médicale individuelle et le formulaire de consentement et présentent le carnet de santé qui a été transmise avec ce bon.

Les circulaires complètes → <a href="http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article314">http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article314</a>

# 2/ Changer de département : suivi et conseils personnalisés du SE-UNSA

Attention le calcul du barème change!

Si vous désirez changer de département, contactez nous pour nous faire part de votre projet et nous permettre d'être à vos côtés pour vous aider si vous le souhaitez. > <a href="http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article315"> http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article315</a>
N'oubliez pas de télécharger le fascicule spécial Mutations 2010!

#### 3/ASH: les obligations de service

Le tableau récapitulatif des obligations de service des enseignants de l'ASH est en téléchargement sur notre site : 
→http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article317

#### 4/ Périscolaire Reims

Nous avons rencontré le 10 novembre l'équipe du secteur éducation et Jacques Meyer pour le suivi de la mise en place du projet périscolaire. Etaient présents le SE-UNSA, le SNUIPP et le SGEN. Les réponses que vous avez faites à notre enquête nous ont permis de pointer les problèmes. D'ailleurs Jacques Meyer a clairement dit qu'il était encore temps d'infléchir le dispositif et que toutes les remarques seraient étudiées.

- -La mairie de Reims va recevoir les directeurs d'écoles (6 ou 7 réunions prévues). Les organisations syndicales seront ensuite reçues par la Maire.
- -Nous avons pointé le fait que les Atsem ne sont plus là au moment des entrées et sorties des enfants, sur la baisse du temps d'Atsem devant élèves, sur la répartition des tâches entre les Atsem et les agents d'entretien, parfois le manque de formation de certains animateurs. Nous avons questionné sur le montage des projets culturels et sportifs. Il a été également posé la question de la rémunération des enseignants qui n'est pas revue depuis 2007 et n'est pas à la hauteur des préconisations.

#### Réponses de M Meyer:

- Il est juste qu'il y a moins de temps d'Atsem, mais avec le temps des agents d'entretien, il n'y a pas de baisse notable. Certaines écoles étaient sous-dotées, en effet à la rentrée, et il y a eu réajustement (Jard, Gilberte Droit...) Tous les enseignants volontaires ont été repris prioritairement, ainsi que les vacatairs de la caisse des écoles. 2 directeurs ont abandonné la coordination à la rentrée. La pause de 30 mn des Atsem n'est pas fractionnable sauf si accord consensuel. L'adjoint est conscient que cela modifie l'organisation du travail des enseignants.

Une note de service municipale vient d'être envoyée dans les écoles pour clarifier la répartition des tâches entre Atsem et Agents d'entretien. Tous les coordinateurs ont un local dédié et du matériel informatique (sauf gens du voyage et Voltaire, mais c'est en cours). Des actions de formations sont à l'étude.

Les projets culturels et sportif sont en cours d'élaboration <u>avec</u> les directeurs et permettent de nouveaux partenariats surtout sur les écoles élémentaires.

La mairie de Reims reverra le montant horaire de la rémunération des enseignants.

Un dossier complet sur les effectifs par écoles, le dispositif périscolaire a été fourni aux organisations syndicales.

Projet 2010 : 10 coordinateurs-ville de plus sont prévus. 3 groupes scolaires sont déjà en attente.

## 5/ Aide personnalisée : où en êtes vous ?

Suite à des remontées de collègues, il apparaît que certains d'entre eux subissent des pressions de leur IEN pour l'aide personnalisée ; Aussi, pour être au plus près de vos préoccupations, pourriez-vous répondre à cette enquête rapide ? Merci de votre réponse.

Foola				
LCOIC.	 	 	 	 

Vous a-t-on imposé un projet pour l'aide personnalisée ? Oui / non Pourquoi ?

Vous impose-t-on un nombre minimal d'élèves? **Qui / non Combien?** 

Vous impose-t-on d'aller dans une autre école sans ordre de mission ? Oui / non Où ?

Vous accorde-t-on des heures de préparation et de rencontre avec les parents? Oui / non Combien ?

Avez-vous d'autres choses à ajouter ?

## 6/ Actu Libertés et Société

- Laïcité : construire la contre-offensive
- Hortefeux : halte au feu
- Education aux médias : encore une nouvelle priorité ?
- Assouplissement de la carte scolaire : la ghettoïsation se renforce
- Table ronde organisée par le SE-Unsa : la violence en milieu scolaire
- Débat sur l'identité nationale : danger pour une société en perpétuelle construction
- Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, « l'économie qui sait où elle va »

Le détail de ces articles → http://www.se-unsa.org/spip.php?article1936

7/ AED-AVS Les infos de novembre → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article318

## **Liens utiles**

- Infos 2<sup>nd</sup> degré: → http://sections.se-unsa.org/reims/
- Infos UNSA Champagne Ardenne : → http://www.unsa-champagne-ardenne.com/
- <u>UNSA Education</u> → <u>http://www.unsa-education.org/</u>

Une question, une remarque, un thème que vous aimeriez voir abordé ... ayez le réflexe → 51@se-unsa.org



#### Vos contacts au Se-UNSA:

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 / Permanences mardi-mercredi-jeudi Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 / Permanence le lundi Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 /: Enseignement professionnel

Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.